

LA FORÊT MÉDiterranéenne : UN PATRIMOINE AUX FONCTIONS QUI ÉVOLUENT

1^{re} partie

par Jean de MONTGOLFIER*
et Patrice BERTIER**

SOMMAIRE

1^{re} PARTIE

PROLOGUE

- I. L'ÉTUDE « ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ESPACES BOISÉS MÉDiterranéENS »
 - A. Le cadre conceptuel
 - B. La démarche qui n'a pas été suivie
 - C. Les cas étudiés
 - 1. Le patrimoine forestier provençal
 - 2. La haute vallée de l'Arc
 - 3. Tanneron et Montauroux
 - 4. SDAU et POS de la Côte Bleue

2^e PARTIE*

- II. ÉLÉMENTS POUR UNE RÉFLEXION SUR LA GESTION PATRIMONIALE
 - A. Éléments de vocabulaire
 - B. Éléments pour une discussion
 - C. Éléments pour des comptes du patrimoine naturel forestier

PROJETS

*Jean de MONTGOLFIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
Ingénieur du Génie rural, des eaux et des forêts.
Centre technique du Génie rural, des eaux et des forêts,
Groupement d'Aix-en-Provence, Le Tholonet. BP 92.
13603 Aix-en-Provence cedex

**Patrice BERTIER
Docteur ès Sciences (Mathématiques appliquées)
Directeur du Bureau d'études SCORE
66, rue d'Assas, 75006 Paris

* À paraître dans le n° 2.

PROLOGUE

Que l'interdisciplinarité est un exercice difficile ! Amusons-nous un instant à supposer que quelqu'un ait l'idée audacieuse de rassembler dans un même groupe de travail des sociologues et des forestiers. Imaginons que la culture de ces sociologues soit nourrie de lectures plus ou moins réprouvées des personnes bien-pensantes, allant de Marx à Foucault, en passant par Freud, Levy-Strauss, Marcuse, Sartre, Lacan, Deleuze et quelques autres. Imaginons d'autre part que la culture de ces forestiers soit nourrie des cours de sylviculture, d'aménagement et de dendrologie que l'on professe à Nancy. Supposons enfin que le thème de discussion soit : le comportement du public dans les espaces forestiers aménagés pour la récréation. Un esprit pessimiste et chagrin pourrait imaginer le dialogue suivant :

Le forestier :

« – Messieurs, il est évident qu'il y a cinquante-deux millions de Français qui ont besoin de détente, de calme, de silence, d'air pur et de contemplation de la nature. Par conséquent mon devoir de fonctionnaire est de réaliser des équipements d'accueil en forêt et de récréation afin de répondre aux besoins de ces cinquante-deux millions de Français. »

Le sociologue :

« – La notion de besoin ne repose sur rien. L'Etat produit des équipements collectifs qui eux-mêmes produisent des codes permettant ainsi de manipuler des signes, et entraînant l'apparition d'une masse d'usagers soumis à des normes de comportement et de consommation symboliques. »

Le forestier :

« – Monsieur, vos propos sont scandaleux dans la forme et dans le fond. En conséquence je me retire de votre compagnie. »

Un esprit porté à l'optimisme aurait du mal à croire que ce dialogue sans communication puisse se poursuivre longtemps et penserait sans doute qu'il est possible de trouver un langage commun entre ces interlocuteurs parlant des langues différentes et faisant référence à des horizons culturels différents. Et pourtant !

Il faut bien constater qu'il existe de nombreux langages pour parler de la même réalité, la forêt : il y a celui des forestiers qui parlent de gestion et d'aménagement d'un peuplement d'arbres, il y a celui des sociologues qui parlent de pratiques, de codes, de normes, celui des écologistes qui parlent d'associations végétales, de cli-

max, celui des économistes qui parlent de rentabilité, celui des élus, celui des protecteurs de la nature, celui des promoteurs immobiliers, celui des paysans, des bergers, celui de..., celui de...

Face à cette multiplicité des langages nous avions pensé nous livrer à un exercice périlleux : utiliser d'autres langages, ceux de la logique mathématique et de l'épistémologie pour essayer de débrouiller cette question. Nous avions entrepris d'évoquer les géométries de Riemann ou de Lobatchevski, le théorème de Gödel ou la physique corpusculaire. Mais ce recours n'allait-il pas augmenter la confusion d'un article consacré à la forêt méditerranéenne déjà suffisamment confus comme ça ? N'irions-nous pas passer pour des auteurs de charabia, voire pour des cuistres ? De plus si de tels propos tombaient sous les yeux d'un vrai logicien ou d'un épistémologue ne paraîtraient-ils pas bien naïfs ?

Que l'interdisciplinarité est un exercice difficile ! Quand un non spécialiste cherche à utiliser les langages de certaines disciplines spécialisées, il court un double risque : le premier est de passer aux yeux de ceux qui ignorent tout de cette discipline, pour un individu prétentieux, parlant charabia pour dire des choses dénuées de sens commun, le second risque est de passer aux yeux des spécialistes pour un naïf qui manipule lourdement de grossières évidences.

Prétentieux et naïf peut-être, le prologue de cet article voudrait néanmoins souligner quelques points importants pour saisir ce qu'il ambitionne d'exprimer.

Il existe de nombreux langages, scientifiques ou autres, pour décrire une réalité : la forêt méditerranéenne en l'occurrence.

Ces langages sont souvent très éloignés les uns des autres, et ne permettent pas toujours à ceux qui les parlent de se comprendre.

Pour des raisons de logique pure, aucun de ces langages ne peut avoir la prétention de détenir une quelconque « vérité » sur une quelconque « ultime réalité ».

En effet la logique peut éventuellement parvenir à démontrer l'incohérence de tel ou tel langage, mais elle reste impuissante à démontrer qu'un langage donné est adéquat à la réalité.

Pourtant si aucun langage ne permet de décrire la « nature même » de la réalité, tout langage permet, plus ou moins, d'agir sur cette réalité, et d'exercer un pouvoir sur elle.

Le but de cet article est d'apporter des éléments à la construction de ce que nous appelons faute de mieux : « langage patrimonial ». Le but visé est double : d'une part, contribuer à un « langage commun » interdisciplinaire pour améliorer la communication entre langages particuliers, d'autre part, et surtout, permettre de parler du très long terme, et d'envisager l'avenir lointain dans les décisions de gestion courante.

En effet nous savons une seule chose sur cet avenir très lointain (au-delà d'une trentaine d'années) : c'est que nous en ignorons tout. Au rythme où évoluent technologies, modes de vie et conditions économiques, nous ne pouvons pas prévoir à un horizon très éloigné. Et pourtant les décisions courantes engagent, parfois irréversiblement, cet avenir. Comment donc parler des conséquences qu'auront demain les actions que nous faisons aujourd'hui, conséquences que nous ignorons totalement ? Tel est le paradoxe auquel essaie de s'attaquer le « langage patrimonial ».

Ne paraîtra-t-il qu'un charabia de plus ? Servira-t-il à quelqu'un ou à quelque chose ? Un des premiers pas de notre cheminement dans cette voie a été une étude que nous avons entreprise à la demande de la Mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen.

I. – L’ÉTUDE « ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ESPACES BOISÉS MÉDITERRANÉENS »

A) Cadre conceptuel

Au début de l'étude nous avions une idée assez nette de ce que nous entendions par espaces boisés (c'est-à-dire espaces ne faisant pas l'objet d'une gestion très intensive par l'homme, incluant outre les forêts proprement dites les landes, garrigues et maquis), et par évaluation (faisant ainsi référence à des valeurs monétaires le cas échéant, mais aussi à des valeurs quantitatives, exprimables par des unités physiques, et à des valeurs qualitatives, exprimables par des « jugements de valeurs »). Par contre la notion de fonction n'avait pas encore pour nous de signification très claire. Au cours de l'étude cette notion s'est précisée. Une fonction n'est pas une propriété intrinsèque qu'aurait un espace donné, ni un rôle qu'il jouerait indépendamment de tout contexte socio-économique. Au contraire une fonction correspond, selon nous, à ce que pense, dit ou fait un (ou plusieurs) acteur donné dans un contexte social, culturel et économique donné. Toute fonction est donc relative au « jeu » (au sens que donne Michel Crozier (1) à ce mot) que joue un « acteur » dans une « scène » donnée de l'« opéra » social, pourrions-nous dire pour poursuivre la métaphore.

Bien entendu, une fonction n'est pas, en général, une pure fiction, et elle a un support « objectif » dans la réalité. Mais comme nous l'avons dit plus haut, aucune réalité ne peut être connue dans son « ultime nature ». Au contraire elle n'est perçue que par des acteurs spécifiques dans des contextes spécifiques. S'il y a un très large consensus entre les acteurs, cette connaissance sera considérée comme « scientifique » (ou plus exactement comme paradigmique au sens de Kuhn (2)). Sinon elle apparaîtra d'autant plus subjective que les perceptions des différents acteurs seront plus différentes.

Evaluer une fonction consiste donc à analyser comment un (ou des) acteur(s), placé dans un contexte (une « scène ») donné perçoit l'aspect de la réalité correspondant à la fonction étudiée, ce qu'il en dit, et comment il agit dessus. Cette démarche peut paraître très théorique, mais elle peut devenir très directement opérationnelle si un acteur souhaite mieux connaître les perceptions, les discours et les stratégies d'actions des autres acteurs afin d'être en mesure de jouer son rôle de manière qui le satisfasse davantage.

(1) Crozier Michel – L'acteur et le système

(2) Kuhn – La structure des résolutions scientifiques

B) La démarche qui n'a pas été suivie

Compte tenu du caractère de relativité de toute fonction, nous n'avons pas axé nos efforts sur la démarche qui aurait consisté à dresser une liste de fonctions et à les étudier une par une. Cette relativité est plus ou moins évidente selon les fonctions considérées. Ainsi les « fonctions de production » sont relatives aux technologies d'utilisation et de transformation des produits de la forêt. Par exemple, au siècle passé, les peuplements de Chêne vert avaient une fonction de grande valeur : la production d'écorces à tannins. A partir du moment où ces tannins naturels ont été entièrement remplacés par des tannins synthétiques cette fonction a disparu : les acteurs industriels des cuirs et peaux ne sont plus concernés par le Chêne vert. Autre exemple : actuellement on introduit sur une assez vaste échelle le Cèdre dans la forêt de moyenne montagne méditerranéenne française. Ce pari sur l'avenir est tout à fait rationnel dans le contexte du rôle et de la mission de l'Office National des Forêts. Mais quelle sera la fonction de production de ces Cèdres ? C'est-à-dire quels seront les acteurs qui dans un siècle seront concernés par ces Cèdres ? Qu'en penseront-ils ? Qu'en feront-ils ? On ne peut précisément que faire un pari sur l'intérêt des cèdres pour eux en considérant que l'introduction de cette espèce nouvelle crée de nouvelles possibilités d'utilisation à long terme, donc diversifie le patrimoine forestier.

Les fonctions de protection paraissent être les plus scientifiques de toutes : il y a un large consensus sur le rôle de la forêt dans la conservation des sols, de la flore, de la faune, de la qualité des eaux. Cependant lorsqu'on cherche à approfondir ces questions, on constate que peu de données « scientifiques » sont disponibles.

Les fonctions « sociales », « d'usage », « symboliques », sont à l'évidence très relatives, et dépendent fortement de la culture et du mode de vie des gens, ainsi que des institutions qui permettent ces usages. La fonction « réserve foncière » et « terrain à bâtrir » dépend essentiellement du contexte juridique et financier ainsi que des techniques du bâtiment et des travaux publics. Cette dernière fonction semble d'ailleurs particulièrement importante, au sens que très nombreux sont les acteurs qui considèrent les espaces boisés avant tout sous l'angle des problèmes fonciers.

Quant à la fonction « patrimoniale », elle fait référence à la nécessité de ne pas engager irréversiblement l'avenir, et de laisser ouvert un éventail de potentialités aussi large que possible pour les acteurs des générations futures. Mais là encore cette fonction sera bien différente selon que l'acteur concerné est un propriétaire privé soucieux de transmettre sa fortune à ses descendants, ou une administration qui, du fait de ses compétences techniques et de son éthique professionnelle, parle au nom de l'avenir.

Renonçant donc à une étude exhaustive par fonction, nous avons préféré nous intéresser successivement à certaines scènes particulières de « l'opéra social » en « braquant le projecteur » sur elles, afin de voir quelles fonctions les espaces naturels boisés y avaient, c'est-à-dire ce que les acteurs en pensaient, en disaient, ou en faisaient.

C) Les cas étudiés

Deux études se sont déroulées en parallèle avec l'étude « évaluation des fonctions » proprement dite : l'étude du patrimoine forestier provençal et l'étude des espaces boisés de la haute vallée de l'Arc. Deux cas ont été étudiés dans le cadre strict de la présente étude : celui des communes varoises de Montauroux et de Tanneron (en utilisant une approche de type anthropologique) et celui des documents d'urbanisme de la Côte Bleue des Bouches-du-Rhône (en utilisant une approche de type linguistique et psychanalytique).

1. L'étude du patrimoine forestier provençal consistait à interviewer un nombre important d'acteurs afin de situer quel pouvait être le rôle et le jeu d'un acteur particulier : l'Etablissement public régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est apparu que les discours tenus par ces différents acteurs sur les fonctions des espaces boisés étaient en fait assez stéréotypés, ce qui laissait planer un doute sur l'existence réelle de « fonctions » de caractère intrinsèque. Presque tous les acteurs voyaient l'E.P.R. avant tout comme une source de financements destinés, soit à acheter des espaces pour les soustraire à « la construction anarchique », soit à acquérir des moyens supplémentaires de lutte contre les incendies, les espaces boisés étant perçus avant tout comme le lieu de ces deux problèmes.

2. L'étude « forêt et collines des Bouches-du-Rhône : la Haute vallée de l'Arc » a été menée par une équipe de sociologues et d'écologues pour le compte de la D.D.A. des B.-d.-Rh., de la « Mission Méditerranée » et de l'O.R.E.A.M. Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a permis de bien faire apparaître dans plusieurs cas exemplaires ce caractère de relativité des fonctions par rapport au contexte économique culturel et social. Ainsi la chasse était, autrefois, une activité totalement intégrée au mode de vie des communautés villageoises. Avec le développement en milieu rural de l'habitation, permanente ou temporaire, de personnes ayant un mode de vie urbain, la « logique » de la chasse se transforme complètement : elle devient une « activité de loisir » subordonnée au découpage de l'espace et du temps engendré par le mode de vie urbain. En ce qui concerne la « fonction récréative » de la forêt, cette étude a manifesté l'impossibilité de démontrer l'existence d'un « besoin de nature » pré-existant chez n'importe quel individu. Au contraire elle a montré que les personnes qui fréquentent la forêt ont acquis par un apprentissage (une « initiation ») fait dans des contextes particuliers, un « code », c'est-à-dire un ensemble de références culturelles et de règles de conduite, qui leur permet de trouver plaisir à cette fréquentation. Le rôle des forestiers qui réalisent des aménagements touristiques en forêt est justement de favoriser l'apprentissage ou la mise en œuvre de ce code. Plus généralement, on peut faire l'hypothèse que tout rapport à la forêt nécessite la possession d'un « code », qui doit être acquis par un apprentissage adéquat, et que toute fonction est relative aux codes des acteurs sociaux en cause. Actuellement on assiste, en général, à un large remplacement de codes issus des modes de vie agricoles et ruraux par des codes issus des modes de vie urbains (voire bourgeois).

3. Ceci a été très bien vérifié dans l'étude contrastée des communes de Montauroux et de Tanneron (Est varois) menée avec une approche anthropologique. A Tanneron, en raison de la survivance d'une situation juridique particulière issue de l'ancien régime, la commune possède de vastes espaces naturels non soumis au régime forestier, et tout habitant peut obtenir le droit de défricher et de cultiver une portion de ces espaces, moyennant une certaine redevance. Le résultat est une agriculture prospère et dynamique qui contraste avec celles des autres communes du département, où la valeur agronomique des sols ne peut entrer en concurrence avec leur valeur spéculative, et où, par conséquent, le « béton » (ou l'espérance du béton) anéantie peu à peu l'agriculture. A Montauroux, par exemple, ce phénomène classique a lieu. De plus les espaces boisés communaux y sont, conformément au droit commun, soumis au régime forestier, donc gérés par l'Office national des forêts. La communauté villageoise se désintéresse presque totalement de la gestion et du devenir de ces espaces. Seules quelques personnalités très particulières s'y préoccupent encore des forêts.

4. L'étude des documents d'urbanisme (S.D.A.U. et P.O.S.) de la Côte Bleue des Bouches-du-Rhône (communes de Sausset, Carry, Ensuès et le Rove) a été menée avec une approche de type linguistique (en analysant notamment les transcriptions des propos tenus lors des réunions des groupes de travail des P.O.S. et du S.D.A.U.) et psychanalytique (en cherchant les grands « archétypes » auxquels référer ces propos, et les « significations » que l'analyste peut leur attribuer). Cette étude a également permis un important approfondissement des concepts utilisés. Elle a décrit le rôle joué par les « espaces naturels » dans les documents d'urbanisme comme un rôle très particulier : celui d'un « reste ». En effet ces espaces ne sont pas, ou sont mal pris en compte par les procédures d'aménagement classiques, dominées par la logique urbaine de la division et de la fonctionnalisation de l'espace et du temps. Le « reste » est l'occasion de la création de nouvelles structures, de nouvelles procédures d'aménagement destinées à réinsérer ce reste dans une logique unitaire et cohérente d'aménagement. « Ce reste est un moteur de la machine sociale » à la fois au niveau concret en suscitant des aménagements qui sont entrepris pour le récupérer et lui « donner des fonctions », et au niveau symbolique, en suscitant tout un discours très élaboré qui permet de le réintégrer dans une logique unitaire. Il semble même que ce niveau symbolique soit, dans le cas présent, prépondérant par rapport au niveau concret : les espaces naturels sont l'occasion d'un discours réunifiant, qui permet aux divers acteurs sociaux de se sentir parties prenantes dans la construction d'une œuvre commune d'aménagement de l'avenir. Symboliquement, il ne convient pas de laisser vides les espaces naturels ; il faut leur trouver des fonctions, des vocations, des valeurs, les faire rentrer dans un modèle cohérent et hiérarchisé, et enfin les intégrer dans des documents d'urbanismes rationnels, donc rassurants. Mais toute cette cohérence, toute cette rationalité sont surtout du domaine du discours, et on peut se demander si elle n'est pas très largement déconnectée d'une réalité mouvante qui ne se laisse pas figer dans des modèles statiques.

J.M.
P.B.

(à suivre)